

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 13

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186371>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les autorités révolutionnaires mènent une vie nomade, et n'ont aucun lieu de réunion fixe. Elles se rassemblent parfois dans un établissement public dont elles connaissent la disposition intérieure, mais le plus souvent dans les appartements d'un adhérent, qui lui-même n'est pas admis à l' entrevue et ignore le rang de ses hôtes.

Les quatre sections ont un chef suprême, appelé le général, et un seul mot de passe indiqué par celui-ci. C'est ce seul moyen de reconnaissance dont puissent se servir les membres des sections supérieures, qui généralement ne se connaissent pas personnellement, du moins en leur qualité.

Chaque section a le droit de prononcer des sentences de mort contre des personnes coupables de trahison ou simplement suspectes. Elle doit aussi nouer des relations avec les grands personnages officiels.

Tous les journaux ont raconté que dans la matinée du 13 mars, le général Loris Mélikoff, gouverneur de St-Pétersbourg, avait vivement engagé l'Empereur de Russie, à ne pas assister à la revue des troupes. Mais ce dernier ne paraissant pas vouloir accéder à ce conseil vigilant, le général crut devoir s'adresser aux personnes les plus autorisées de la cour, espérant que par leur entremise il pourrait empêcher le czar de sortir ce jour-là. Toutes les démarches furent inutiles.

On rappelle à ce sujet, que dans une circonsistance analogue, la personne chargée de veiller sur la sécurité de Napoléon III, se conduisit autrement. C'était au moment des complots italiens, aussi redoutables que ceux des nihilistes. Le chef de la police dit à l'Empereur de ne pas sortir un certain jour. L'Empereur persistant dans son projet, le chef de la police sortit du cabinet et plaça des hommes à toutes les issues des Tuilleries, avec la consigne formelle de ne pas laisser sortir l'Empereur lui-même, s'il se présentait. Puis il remonta auprès de Napoléon, lui dit poliment, mais fermement, que comme il était responsable de l'existence du chef de l'Etat, il l'avait constitué prisonnier dans les Tuilleries, pour le soustraire à un danger certain. » D'ailleurs, ajouta-t-il, Votre Majesté n'a qu'à me destituer, et elle sera libre ; mais je ne serai plus responsable de rien. » L'Empereur remercia son féroce gardien et lui obéit.

On cartiu.

Ti lè decando vo no bailli oquie à dévenâ à comptâ, dein votron papâi, et que mémameint y'a on prix po cé qu'a z'u lo sooo d'etrè teri ein beliet dein votra carletta. Ma fai dein mon dzouveno teimps, que y'allâvo à l'écoula, y'été portain bo et bon po la tchiffra; cognessé bin lo livret, que lo régent mè posâvè su l'ardoise dâi règles pè sous et deniers, que cein étai onco pi què lè batz; mè po clliâo cartius que vo no bailli dein lo Conte, lâi pu rein. Yé bio essiyi dâi murtiplicachons et

dâi divisions, pu pas allâ tant qu'à la preuve, et su d'obedzi d'atteindrè 8 dzo po avâi la reponse. Mâ tot parâi mè parè que y'a dâi mâtins coo permî votrè z'abonâ, kâ y'ein a adé ion que dévenè; assebin vu essiyi dè lâo posâ 'na règle que noutron vôlet m'a de y'a cauquies teimps, mâ que n'é pas pu dévenâ. Cé volet, qu'e eingadzi à Tsalanda, ne marquè pequa, que n'est don perein tant dzouveno; et l'est on bocon pésant; mâ quand bin l'est dinsé on pou dadou, l'est bo et bon po lo travau; mâ n'est pas li qu'a einveintâ clliâo bombès qu'ont émelluâ l'empereu dè la Russie. Vaitsé don lo problème que m'a de l'autre dzo que lâi démandâvo se n'adzo. Vo pâodè marquâ su lo Conte que baillo 'na bouna matola dè buro à cé que lo porra tchiffra :

— Quin adzo ai-vo, se lâi é fé?

— Eh bin, noutron maîtrè, se mè repond, y'é coumeniyi à 16 ans et demi, ora comptâdâ?

Conseils du samedi. Les diverses manières de faire du bon café ont été indiquées mille et mille fois. En voici une, néanmoins, que plusieurs de nos lectrices ne connaissent probablement pas encore mais que bon nombre de gourmets n'ignorent pas. La voici: Mettre de côté toutes les mécaniques à griller, brûler, torréfier, où l'opération ne peut se surveiller; rien ne vaut la main de l'homme. Puis prendre simplement une petite casserole en terre très propre et spécialement destinée à cet usage; faire torréfier à feu doux le café quelques instants avant de le prendre, le conduire jusqu'à une belle teinte rousse très légère, le mettre dans un mortier, l'écraser tout brûlant avec le pilon au lieu de le moudre et le jeter dans une cafetière d'eau très bouillante. Immédiatement après l'infusion, goûtez ce café qui en quelques minutes a passé de l'état de graine à l'état liquide et qui ne s'est jamais refroidi. C'est un vrai nectar, conservant au plus haut point toutes ses qualités hygiéniques et stimulantes.

Votre cuisinière, qui préfère employer du café tout moulu, regimbera d'abord, vous fera de mauvais café pour vous faire abandonner cette méthode; mais préparez-le vous-même sous ses yeux, et quand mademoiselle y sera habituée, vous ne boirez plus que de bon café.

Un ange dans un jeu de quilles.

Toute personne sensée de bonne foi sera obligée de convenir que le partage absolu de la propriété est non seulement contraire à la véritable justice, mais radicalement impossible. Pour que l'équilibre se maintint une heure au plus, après un tel partage, il faudrait que chaque individu composant l'espèce humaine eût les mêmes goûts, les mêmes besoins, le même tempérament; que toutes les facultés vitales, en un mot, eussent une marche réglée comme les astres qui circulent sous la voûte du ciel.

De pareilles doctrines ne sont que des leviers à l'usage de certains ambitieux déclassés qui, peu scrupuleux sur les moyens, veulent s'élever à tout prix; ce sont des levains pro-